l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Service social
Midi-Pyrénées

Carsat Retraite & Santé au travail
Midi-Pyrénées

Rapport d'activité
Service social 2025

Ariège

EDITO

L'édition 2025 du rapport d'activité régional du Service Social de l'Assurance Maladie / Carsat Midi-Pyrénées, ainsi que ses déclinaisons départementales mettent en avant la force de nos actions partenariales au service des assurés fragilisés par des problèmes de santé.

Véritable pilier du travail social, le partenariat repose sur l'engagement libre, mutuel et contractuel d'acteurs institutionnels et associatifs. Ensemble, riches de nos différences et égaux dans notre démarche, nous nous fédérons autour d'un projet commun.

Cette dynamique permet de croiser nos compétences et de coordonner nos interventions afin d'apporter des réponses globales, au plus près des besoins des personnes accompagnées.

Plus qu'un simple mode de fonctionnement, cette approche collaborative exige de savoir faire évoluer nos pratiques. Elle forge une culture professionnelle unique, ancrée dans la complémentarité et l'émulation collective.

Qu'il s'exprime à travers les Accompagnements Sociaux Individuels ou les Interventions Sociales Collectives, le travail en partenariat est inscrit dans l'ADN même du Service Social de l'Assurance Maladie.

L'intervention du service social de l'Assurance Maladie auprès des assurés s'articule autour de **deux axes** :

- **Sécuriser** les parcours en santé
- **Prévenir** la désinsertion professionnelle

Elle peut se décliner sous deux modes :

- **Individuel**
- **Collectif**

LES CHIFFRES RÉGIONAUX

PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

- **20 992** entretiens réalisés
- **53 %** des accompagnements
- **7 mois :** durée moyenne d'un accompagnement individuel
- **22 %** des assurés se maintiennent sur le marché du travail
- **25 %** des assurés se maintiennent sur le marché de l'emploi (formation professionnelle et pôle emploi)

SÉCURISER LES PARCOURS EN SANTÉ

- **18 251** entretiens réalisés
- **47 %** des accompagnements
- **4 mois :** durée moyenne d'un accompagnement individuel

39 243

ENTRETIENS RÉALISÉS PAR LES ASSISTANT(E)S DE SERVICE SOCIAL AU COURS DE L'ANNÉE 2025

FRAGILITÉ COMPOSITE AXE PDP

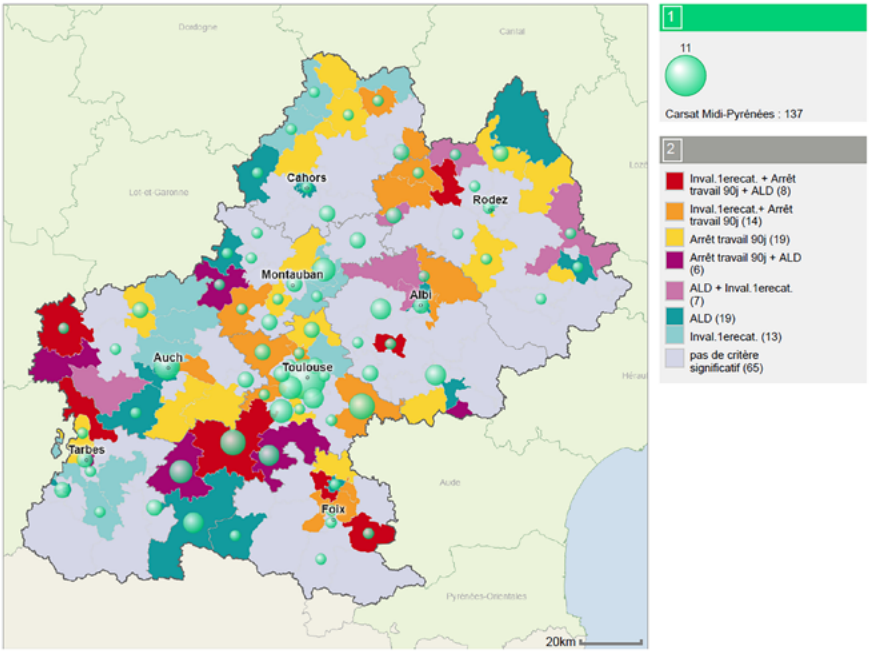

FRAGILITÉ COMPOSITE AXE SPS

101
LIEUX D'ACCUEIL
AU PLUS PROCHE
DES ASSURÉS

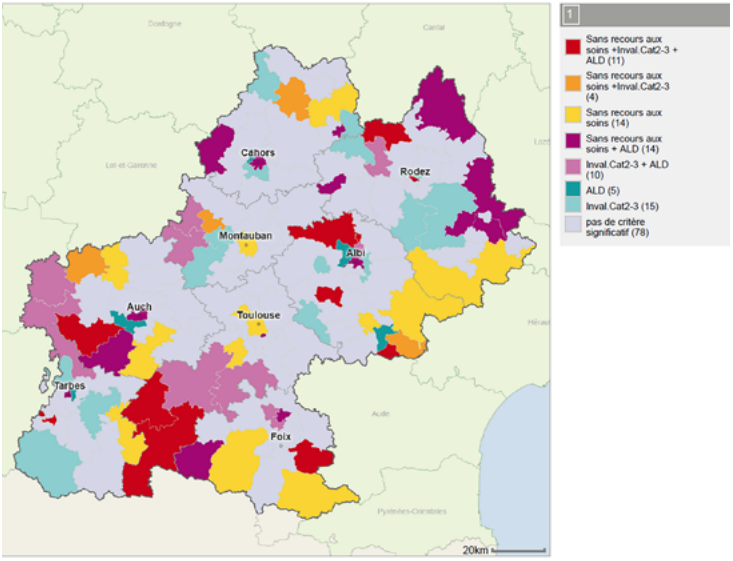

© Géofragilité © IGN 2022

IMPLANTATION TERRITORIALE D'INTERVENTION ET PROXIMITÉ AVEC LES PUBLICS

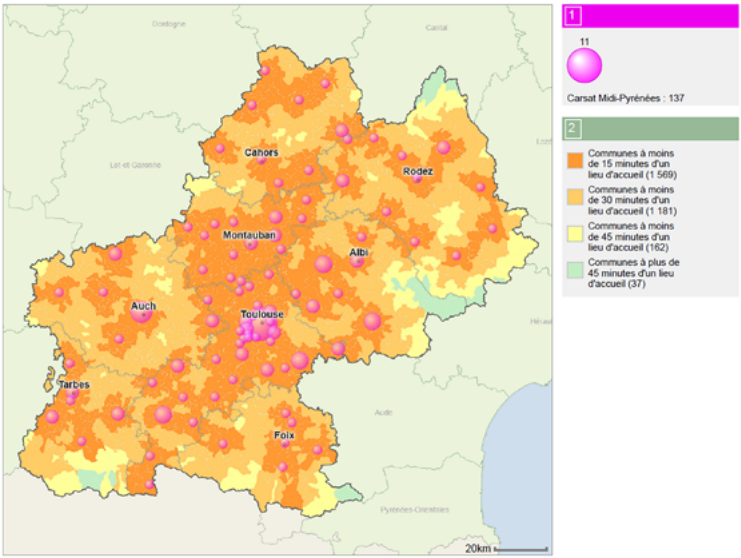

© Géofragilité © IGN 2022

CARTOGRAPHIES
DES TERRITOIRES

LES INTERVENTIONS

INTERVENTION SOCIALE INDIVIDUELLE

En 2025 **1 095** assurés suivis par le service social de l'Assurance Maladie de l'Ariège.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR AXE D'INTERVENTION

- Axe employabilité : **37 %**
- Axe santé : **63 %**

L'intervention sociale a été apportée au cours de **2 795** entretiens dont :

- **1 809** entretiens de visu (dans les lieux d'accueil, visites à domicile)
- **867** entretiens téléphoniques.

RÉPARTITION DES ENTRETIENS PAR AXE D'INTERVENTION

- Axe employabilité : **39 %**
- Axe santé : **61 %**

ACTIONCOLLECTIVES

- 1 **action**
- 5 **séances**

ZOOM SUR UNE ACTION

UN PARTENARIAT : UNE ALLIANCE DE PROXIMITÉ AVEC LES MAISONS DE SANTÉ DE L'ARIÈGE

En 2025, un partenariat a été engagé avec plusieurs Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) de Massat, Seix, Labastide-de-Sérou, Mirepoix et Vicdessos afin de mieux faire connaître le champ d'intervention du service social de l'Assurance Maladie auprès des médecins et des équipes de soins.

Cette démarche s'est traduite par des présentations réalisées en binôme par les assistants de service social (AS) et les conseillers du service de l'Assurance Maladie (CSAM), favorisant une meilleure compréhension des missions respectives et une collaboration renforcée.

Ces rencontres ont permis de développer un partenariat de proximité autour d'un objectif commun : améliorer le repérage précoce des assurés en situation de fragilité et faciliter leur orientation vers le service social. Les échanges ont notamment porté sur l'identification

des situations nécessitant un accompagnement, telles que les parcours de santé complexes, les difficultés liées à l'arrêt de travail ou les problématiques de maintien en emploi.

Ce projet a également constitué une opportunité de diversifier les modalités de coopération entre les métiers AS et CSAM, en renforçant la complémentarité des interventions au sein du service. Les liens établis avec les professionnels des MSP favorisent désormais des échanges plus fluides et une meilleure connaissance réciproque des compétences de chacun.

Objectif

Mieux faire connaître le champ d'intervention du service social

Déployée au cours du dernier trimestre 2025, cette action fera l'objet d'un suivi des signalements émanant des MSP afin d'en mesurer les premiers effets. Une évaluation sera conduite en 2026 pour apprécier l'impact du partenariat sur la qualité des orientations, la fluidité des parcours des assurés et le développement de la collaboration entre les équipes médicales et le service social.

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Service social
Midi-Pyrénées

Carsat Retraite & Santé au travail
Midi-Pyrénées

36 46* Dites "service social"

Un **numéro unique** pour joindre **le service social de la Carsat Midi-Pyrénées**

Le service social vous accompagne dans vos démarches pour trouver les solutions les plus adaptées à votre situation.

** Service gratuit + prix de l'appel.*

2026 - Réalisation et impression Carsat Midi-Pyrénées - Photos Adobestock